

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-231
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
DOMAINES DE
COMPETENCES
PAR THEMES

Sous matière :
CULTURE

Séance du Conseil Municipal du lundi 25 septembre 2023
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

OBJET :
**DEMANDE DE
SUBVENTION
POUR LE
PROJET
ARTISTIQUE
DU THEATRE
SCENES DES 3
PONTS
SAISON
2022/2024 ET
ANNEE 2024**

Présents :

Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Gérard MONDRAGON,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

François DEMANGEOT donne procuration à Philippe GREFFIER,
Philippe GUIRAUD donne procuration à Jean-François VERONIN-
MASSET,
Marie-Claude BOURREL donne procuration à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Michel RATABOUIL donne procuration à Javier DE LA CASA,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne procuration à Denis
BOUILLEUX,
Delphine SANTINI donne procuration à Régine SURRE,
Préscillia GRANIER donne procuration à Bernard GRIMAUD,
Adrien ROUZAUD donne procuration à Audrey GAIANI.

Absents excusés :

Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Martine LACOMBE.

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 19
SEPTEMBRE 2023

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 19
SEPTEMBRE 2023

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **02 OCT. 2023**

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Le théâtre Scènes des 3 Ponts propose chaque nouvelle saison une programmation professionnelle diversifiée afin de toucher le plus grand nombre de personnes. Elle est élaborée en collaboration avec de nombreux partenaires locaux, départementaux et régionaux.

La programmation se double d'actions de sensibilisation : soutien actif au projet ECAS également soutenu par la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée (plusieurs classes d'établissements scolaires de Castelnaudary participent gratuitement à des ateliers de danse contemporaine tout au long de l'année scolaire), résidences permettant des rencontres entre les publics et les compagnies qui proposent plusieurs types d'actions pédagogiques : ateliers, répétitions ouvertes, conférences-spectacles etc...

Dans le cadre du projet ECAS, ces ateliers donnent lieu à une représentation d'élèves, fruit d'un travail collectif entre enfants, chorégraphe, professeurs.

Ces opérations de sensibilisation désacralisent et démocratisent la culture, ouvrent aussi des pistes de réflexion aux élèves sur le spectacle qu'ils vont découvrir, en collaboration avec leurs professeurs.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder aux demandes de subvention auprès du **Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie** afin de mettre en œuvre la programmation.

Le coût total prévisionnel du budget de fonctionnement est de
405 344, 45 Euros TTC

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

CHARGES	€	%	PRODUITS	€	%
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
60 . Achats	178 390,00 €	44,01%	70 . Recettes propres	20 600,00 €	5,08%
			74 . Subventions		
61 . Services extérieurs	16 900,28 €	4,17%	Conseil Régional programmation	30 000,00 €	7,40%
			DRAC OCCITANIE	5 000,00 €	1,23%
			Conseil Départemental - Scènes d'enfance	2 500,00 €	0,62%
			Conseil Départemental - saison	30 000,00 €	7,40%
			Réseau en Scène occitanie MD	1 000,00 €	0,25%
			Pôle Cirque Occitanie MD	1 000,00 €	0,25%
62 . Autres services extérieurs	43 100,00 €	10,63%	Contributions volontaires		
			Commune de Castelnaudary	315 244,45 €	77,77%
63 . Impôts et taxes	7 000,00 €	1,73%			
64 . Charges de personnel	159 954,17 €	39,46%			
TOTAL DEPENSES	405 344,45	100%	TOTAL RECETTES	405 344,45 €	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE M. le Maire à procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du

Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie afin de mettre en œuvre la programmation.

PRECISE que les dépenses sont inscrites au Budget.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 25 septembre 2023



Le Maire,

Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le **02 OCT. 2023**

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : **28 SEP. 2023**

Par publication le : **02 OCT. 2023**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le **02 OCT. 2023**

ID : 011-211100763-20230925-DB2023231-DE

Berger
Levrault